

École Municipale de Musique

L'École Municipale de Musique Nadia et Lili Boulanger, sous la coordination de Didier Zaffran aux formations et expériences diverses (littéraire, pédagogique, art-thérapeute.), est composée d'une équipe de 10 professeurs.

Le formulaire d'inscription 2024/25 est [disponible ici](#)



L'École Municipale de Musique propose les activités suivantes :

À partir de 4 ans

Instruments : Violon, Piano, Flûtes, Guitare classique, Guitare électrique, Guitare basse, Batterie et Saxophone.

Pratiques Collectives : Atelier multi-instrumental, Formation musicale, Chant Choral, Eveil musical à partir de 4 ans

Classes d'Ensembles et de pratiques collectives (classique et musiques actuelles)

L'École de Musique est affiliée à l'UCEM78 (Union des Conservatoires et Écoles de Musique des Yvelines) et à la FFEM (Fédération Française de l'Enseignement Musical) et au réseau des Enseignements artistiques de Mantes-en-Yvelines.

Un enseignement

- **Cycle de 4 années** : comprenant de la formation musicale, une pratique collective, et une pratique instrumentale individuelle, à deux ou trois élèves dans les petits niveaux.
- **Hors cursus** : permettant à des élèves de tous âges de pratiquer la musique, avec un acquis obligatoire de trois ans de formation musicale.
- **Découverte** : permettant à toute personne de pratiquer l'instrument de son choix durant une année, avant de s'investir dans l'un des deux parcours cités précédemment.

Un accueil

- Une journée porte ouverte au public : courant juin
- Une journée parcours découverte pour les écoles primaires à la rencontre des professeurs et de leurs pratiques professionnelles
- Renseignements et informations : mardi et jeudi matin sur place

Un lieu : Le château de Rangport

Vous accueillez dans de magnifiques salles dédiées aux pratiques instrumentales, un salon-bibliothèque et un grand parc verdoyant.

Des manifestations musicales et culturelles

C'est une école où il fait bon vivre car chacun contribue à la qualité des prestations, selon l'esprit auquel tient l'équipe.

Les auditions de classe

Représentation publique du travail de l'année des élèves d'une même classe.

Les cartes blanches

Trois fois dans l'année, les professeurs présentent un panel d'élèves qui veulent se tester en public.

Les concerts du dimanche après-midi

trois fois par an, l'école accueille un artiste.

Deux grands concerts

Dans l'année à la salle des fêtes (février et juin). La majorité des élèves se présente sur deux scènes dans une ambiance café-théâtre.

Les ateliers débats

Lors des ateliers débats organisés par le service développement économique, Didier Zaffran prend part aux échanges en tant qu'Art thérapeute et représentant de l'école de musique.

Le Téléthon

Chaque année l'école de musique apporte sa participation à la chaîne de solidarité.

Des relations avec le milieu associatif :

- Passion du chant : Didier Zaffran participe au jury du concours de chant
- La Fanfare : l'école de musique forment quelques élèves de la Fanfare

Des interventions en milieu scolaire

Dans les écoles, les professeurs apportent leurs compétences aux enseignants souhaitant mettre en relation des artistes et leurs élèves.

Des concerts en Ephad (Clos st Jean)

Didier et ses classes de guitares et chorales offrent aux résidents un spectacle durant lequel ils se joignent activement aux élèves.

Des échanges, des rencontres intergénérationnelles, du partenariat...

Les cérémonies officielles :

L'école tient aussi à être présente lors de cérémonies officielles. Les chorales trouvent toute leur place auprès du public venu nombreux le 11 novembre, les vœux du maire.

Inauguration : ouverture du marché : Didier Zaffran n'hésite pas à venir chanter, montrer l'exemple en venant chanter pour l'ouverture du marché de Gargenville par zéro degré, rejoint par ses collègues des autres services municipaux.

Fête de la musique

Participation des ensembles instrumentaux et des chorales dans le parc du château d'Hannecourt.

Des partenariats

Les écoles de musique du réseau (anciennement Camy) se retrouvent régulièrement pour définir des actions communes et monter de nouveaux projets.

Se munir des documents suivants :

- Photocopie du livret de famille (ou carte d'identité pour les élèves majeurs)
- Feuille d'imposition sur le Revenu (avis déclaratif)
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile
- Relevé de la Caisse d'Allocations Familiales
- Pour les élèves danseurs, un certificat médical de moins de 3 mois est obligatoire

Pour consulter les tarifs, rendez-vous sur le Guide de la rentrée.

http://www.youtube.com/watch/L_5XYPf_YS8

Coordonnées

École de Musique
1 Avenue Victor Hugo
78440

Gargenville

coordination-ecole-musique@ville-gargenville.fr

01 30 42 79 90

Documents

[Règlement intérieur de l'Ecole Municipale de Musique](#)

[Tarifs École de musique 2023-2024](#)

[FORMULAIRE D'INSCRIPTION - ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE](#)

Liens utiles

[Guide de la rentrée](#)

[Dispositif PASS+ : aide financière pour la pratique sportive et culturelle](#)

[Apprendre à l'École de Musique](#)

Contact

Didier Zaffran

coordination-ecole-musique@ville-gargenville.fr

Tél. 01 30 42 79 90